



Ministère de l'Habitat
et de la Politique de la Ville

Communiqué de Presse du Ministère de et de la Politique de la Ville

Déclaration de la Ville de Sidi Slimane la Cinquante Sixième (56) Ville Sans Bidonvilles

Jeudi 26 Mai 2016

La ville de Sidi Slimane est déclarée la cinquante sixième (56ème) ville sans bidonvilles le Jeudi **26 Mai 2016**. Cette déclaration entre dans le cadre de l'exécution du programme VSB lancé par SM le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie en Juillet 2004 qui vise d'un côté l'éradication progressive de l'habitat insalubre et le développement des espaces urbains à travers tout le Royaume, et d'un autre côté, la concrétisation de la stratégie du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville visant l'éradication de toutes les formes de l'habitat insalubre, la mise en œuvre de la politique préventive, l'amélioration du paysage urbain, la mise à niveau des villes et la contribution à leur compétitivité sur le plan local et national.

La déclaration de la ville de Sidi Slimane sans bidonvilles est le fruit de l'engagement et de l'adhésion effective des différents partenaires signataires du contrat de la ville de Sidi Slimane sans bidonvilles, à savoir le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville et ses partenaires locaux (autorité locale, instances élues, associations et amicales...).

Dans ce sens, le contrat de la ville de Sidi Slimane vise le traitement des bidonvilles et l'amélioration des conditions de vie des populations de 13 quartiers d'Habitat non réglementaire à savoir (Jbirate Al ouad , Douar Jdid , Ouled Al Ghazi , Ouled Ziane, Lahjoura, Douar Lorka , Douar Ouled Bourenja, Douar Laghlalta, Douar Laouad, Douar Frimane, Abdesslamia, Sodea et Souk Laqdim).

Ces quartiers abritent **5904** ménages, dont **2012** ont bénéficié de lots de terrains pour recasement et **3892** ménages ont bénéficié de la restructuration.

L'investissement total de ce programme s'élève **214.725** MDH dont la contribution du fonds de solidarité Habitat et Intégration Urbaine (FSHIU) est de **110.225** MDH.

Avec la déclaration de la ville de Sidi Slimane sans bidonvilles, le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville continue son engagement dans le processus de l'exécution du Programme National " ville sans bidonvilles" vu son impact positif sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires, chose prouvée par l'enquête nationale élaborée par le Ministère

de l'Habitat et de la Politique de la Ville sur l'évaluation de l'impact des programmes de lutte contre l'habitat insalubre sur l'amélioration des conditions de vie des ménages concernés.

Cette enquête a mis en évidence des indicateurs positifs du programme. Ainsi 97,5% des ménages bénéficiaires déclarent leur stabilité dans leur logement et plus de 90% sont satisfaits par l'accès aux réseaux de l'eau potable, de l'électricité, de l'assainissement liquide et du service de collecte des ordures ménagères.

D'un autre côté, ladite enquête a montré aussi une baisse significative du taux de pauvreté, du taux de chômage et une diminution de l'incidence des maladies.

Ces indicateurs positifs ne peuvent qu'inciter l'Etat, les autorités locales, les instances élues et la population concernée à fournir davantage d'efforts afin de surmonter les obstacles et les contraintes qui entravent l'avancement du programme dans les différentes villes en vue d'être déclarées ville sans bidonvilles.

A cette occasion, Monsieur le Ministre de l'Habitat et de la Politique de la Ville a présidé la cérémonie relative à la déclaration de la Ville de Sidi Slimane Sans Bidonvilles en présence de Messieurs, le Gouverneur de la Province de Sidi Slimane, le Président du Conseil Provincial, le Président du Conseil Municipal, les Présidents des Communes Rurales de la Province, ainsi que des parlementaires, les acteurs locaux et les représentants des différents Départements Ministériels.